



SYMTOMA  
AIGOUAL - CEVENNES - VIDOURLE

DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

N° 2015/02/05

20150205

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du lundi 23 février 2015, 18 heures**

**Nombre de membres en exercice : 30**

**Membres présents : Mesdames et Messieurs :** ANGELI, FOUANT, BOUVOT, CORBIN, FINIELS, LANGET, POUJOL, PALLIER, GAUBIAC, NOGUIER, FAIDHERBE, CHANAL, COMPAN, ISSERT, GERVASONI, ALEGRE, LAYRE, CERRET, CLAUZEL, GUERIN, LAURITA, VALGALIER

**Membres absents excusés : Mesdames et Messieurs :** ARBUS, DECISIER, FRATISSER, LÉPROVOST, ROUDIL, BURTET

**Membres absents:** Mesdames et Messieurs : MARTIN, CAUSSE,

**Membres remplacés :** Madame FOUANT remplace Monsieur ROUDIL  
Monsieur PALLIER remplace Monsieur FRATISSIER

**Procurations :** Madame DECISIER donne procuration à Monsieur FAIDHERBE  
Monsieur BURTET donne procuration à Madame ANGELI

**Membres ayant participé au vote : 24**

**Date de convocation :** 06 février 2015

**Date d'affichage :** 06 février 2015

L'an DEUX MILLE QUINZE, le lundi 23 février, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur CORBIN

**Objet :** Décisions modificatives

La Vice-Présidente, chargée des finances, Laurette ANGELI, expose à l'assemblée délibérante qu'il s'avère nécessaire de procéder à des modifications budgétaires aux comptes indiquées dans le tableau suivant.

## INVESTISSEMENT

DÉPENSES	RECETTES
16 - 1641 : +690€	
020 - 020 : - 690€	

Total section investissement = 397 205.00€

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des présents, approuve ces décisions modificatives telles que présentées dans le tableau.


Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 24 février 2015

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 24 FEV. 2015 et de la publication le 24 FEV. 2015

Le Président,



Gérald GERVASONI

